

VANDEINS : Compte rendu PRESSE du conseil du 6 Juillet 2023

Radars pédagogiques la délibération est reportée

Christelle BERARDAN présente les différents devis :

- Worldplas Signalisation 3 462.51€
- Worldplas Signalisation 693.46€ pour 12 plots solaires
- Direct Signalétique 3 141.55€
- Signaux Girod 2 953.11€
- Elancité 2 607.13€
-

Un élu demande si on n'aurait pas la possibilité de louer les radars, Mme le maire précise qu'effectivement cela peut être possible, environ 29€/mois. Il est précisé que 12 plots pour les passages piétons ce n'est pas suffisant, car il en faut 4 par passage et nous en avons 5, soit 20 plots. La délibération est reportée suite à un manque d'informations à ce jour.

Chaudière bois la délibération est reportée

HARGASSNER : le commercial est venu, il a constaté que la chaudière actuelle était surdimensionnée. Il précise que l'entretien de ce type de chaudière doit être fait par l'installateur.

Christelle BERARDAN indique avoir relancé l'ALEC pour un diagnostic. Il faut aussi envisager une meilleure performance énergétique de nos bâtiments (changer les fenêtres).

Plusieurs élus précisent qu'il y a caractère d'urgence. Mais il est également précisé que nous avons la chaudière fuel si besoin et du fuel en stock.

Christelle BERARDAN précise qu'il reste de l'argent sur le programme du PET1, si on veut en profiter il faut faire vite pour déposer notre projet. Les élus demandent quand est la date butoir pour le dépôt des dossiers de subventions ? La commission finance craint que ce soit trop tard pour la DETR, cependant d'autres subventions seront demandées. Si pas d'aide est-ce que la commune pourra financer l'achat ? Les élus proposent de reporter la délibération n'ayant pas tous les devis et les éléments.

DE202307-524 Convention de partenariat PAYFIB entre la DGFIP et la commune de Vandains

Madame le Maire informe le Conseil Municipal d'un nouveau moyen de paiement en ligne des recettes publiques locales PAYFIB. Cette démarche de partenariat, mise en place avec la DGFIP (Direction Général des Finances Publiques) est une mise à disposition d'une plateforme permettant aux usagers de payer en ligne par CB ou par prélèvement les titres émis par les mairies.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité ;

Accepte la mise en place de la convention PAYFIB avec un partenariat entre la DGFIP et la commune de Vandains.

Autorise Mme Le Maire à signer les documents nécessaires pour ce dispositif

Questions diverses :

M. PAUGET de l'Agence Ingénierie de l'Ain est venu sur site le mercredi 28 juin pour lister les différents projets dans la continuité du travail effectué avec le CAUE concernant le cœur du Village et la sécurisation de notre centre, Mme MOREL-PACLET Colette et Mme le maire ont reçu M. PAUGET directeur de l'Agence d'Ingénierie de l'Ain pour deux conventions entre la commune et l'Agence :

- une concernant des travaux de sécurisation
- l'autre pour la réhabilitation de l'appartement situé dans le prolongement de l'école.

Le coût est de 450j/jour, prévoir entre 4 à 6 jours d'intervention. L'intervention de l'Agence Ingénierie de l'Ain est importante car elle va permettre la mise en conformité de nos travaux, mais aussi d'avoir un chiffrage et une recherche de subventions. Des phases de travail pourront alors être envisagées en fonction du budget.

☞ Le devis de Dombes Hotte Nettoyage des différents bâtiments, s'élève à 988.30€ ttc. La date d'intervention est prévue le 20 juillet 2023 à 13h30. A voir si le nettoyage a été effectué l'année dernière, et si nous avons un contrat.

☞ Acquisition d'une remorque pour l'agent technique : 3 devis de chez MUSY 1083.33€ ht, le second 1250€ ht, le troisième 1333.33€ht. Un autre devis de 600.00€ ht. La différence des prix, dépend du nombre d'essieux. Une remorque basculante peut-être utile. Voir pour les dimensions de la remorque et le poids de charge. Christelle BERARDAN propose que l'on demande d'autres devis. Demander à l'agent de faire établir des devis lorsqu'il se déplace auprès des fournisseurs. Chez GARRY il y a un large choix de remorques. Attention à ne pas se faire voler la remorque. Faut-il investir de suite, ça fait longtemps que l'on parle de cet investissement. En conclusion une remorque simple suffit.

☞ Le recensement de la population de Vandeins sera réalisé du jeudi 18 janvier au samedi 17 février 2024. Afin de mener à bien cette campagne, nous devons désigner le coordonnateur communal et les agents recenseurs.

☞ La remise des dictionnaires se fera demain vendredi 7 juillet à 18h30 dans la cour de l'école. Mme le maire précise qu'il faut prévoir des boissons et des chips. Que reste-t'il en stock. Une élue précise qu'il ne faut pas trop en mettre. Est-ce qu'il faut acheter 5 l, 10l de rosé. Après échange il est décidé de faire simple, achat de rosé deux fois 5 L, et une bouteille de crème de liqueur. Qui peut aider Mme le maire à la remise des dictionnaires. Un conseiller précise qu'à sa création le SIVOSS organisait et finançait cette remise des dictionnaires. Après les élus vont habituellement manger les côtelettes au concours de Boules.

☞ Suite au tirage au sort des jurés d'assises le jeudi 22 juin à Attignat, pour l'année 2023 M. BARDET Patrick et M. DILAS Mathieu ont été tirés au sort et informés par courrier.

☞ Concernant l'entretien des haies pour les parcelles autour du cimetière, un bail locatif a été établi en 2013 pour une durée de 9 ans. Il est précisé dans ce bail, que le locataire s'engage

notamment à le cultiver et à l'entretenir en cultivateur avisé et consciencieux. Un courrier va être envoyé à ce locataire.

☞ L'AMRF (association des maires ruraux de France) a appelé les maires de France à se regrouper devant leur mairie ce lundi 3 juillet pour manifester leur soutien indéfectible à la République. A la base de notre République, les maires, les élus municipaux incarnent le premier mètre de la démocratie, la mairie constitue votre service public de proximité. C'est sur ces bases que nous construisons un destin commun. La mairie de Vandeins est totalement solidaire.

☞ Une rencontre avec la commission embellissement du village, la commission cimetière, un employé de l'Espace Fleuri et notre agent communal est prévue en septembre/octobre pour pouvoir anticiper le fleurissement de l'année 2024 sur la commune. L'objectif étant de relancer le fleurissement du village.

☞ Martine employée à la marbrerie Bletteranoise interviendra ce week-end pour les travaux de rénovation des gravures sur notre Monument aux Morts.

☞ Un désherbeur thermique a été acheté pour l'entretien du Village et du cimetière, prochainement un désherbage au vinaigre blanc va être entrepris.

Mme le Maire fait un compte rendu de la Conférence des maires de ce lundi 3 juillet :

Jean-Marc THEVENET, Conseiller délégué explique qu'un questionnaire sera bientôt envoyé aux

Mairies concernant la commande de bac à ordures. Au cours du 1^{er} trimestre 2024, tous les déchets

seront collectés en porte à porte en alternance une semaine sur deux avec les ordures ménagères. Un courrier va être envoyé aux habitants.

Les points de regroupements seront ils modifiés ? non, tant que ceux-ci fonctionnent.

Si trop de dépôts sauvages, ils supprimeront ces points de regroupements.

Une étude sur l'éventuel mise en place d'un site pour le covoiturage, en contrepartie d'une participation financière.

Voiries

☞ M. RICOL Hervé du service voirie de Grand bourg Agglomération nous fait parvenir l'accord de proposition sur le complément des travaux de voiries dont le montant s'élève à 2 687,10€ TTC.

Compte-rendu des travaux :

- Erreur sur PATA sont allés jusqu'au moulin de Montfalconnet. Un élu a appelé, pour signaler l'erreur. Du coup ils ont passé une partie (300l) de notre quota sur la commune voisine. Tout le PATA a été passé sur la Route des Geoffray, et des Chavagnats, visiblement ils en ont mis épais, au final la route de Chandé n'a pas été faite. Il aurait fallu garder du PATA pour Chandé. Concernant la Route de Suraz tout a bien été fait. En septembre ils termineront la stabilisation.

☞ **ENEDIS** : projet de modification du réseau électrique. Il souhaite enterrer une partie du réseau Chemin de Marmont, mais aussi sur des parcelles privées, Les Magnolias. Certaines lignes n'étant plus aux normes. Des poteaux sont stockés également en attendant les travaux à venir. Des groupes électrogènes seront installés le temps de ces travaux afin d'éviter des coupures électriques.

☞ Mme le maire a sollicité à nouveau la gendarmerie pour une voiture 206 rouge abandonnée. Cette voiture a été marquée mais la procédure n'a pas été terminée. La gendarmerie va donc verbaliser le propriétaire pour stationnement abusif.

☞ Les travaux de la toiture de l'église sont prévus le lundi 10 juillet 2023. L'entreprise Page-Balfin de Polliat effectuera ces travaux.

☞ Contrôle des deux défibrillateurs jeudi 13 juillet matin à 9h en mairie, par Schiller.

☞ Recontacter Bureau Véritas pour terminer le contrôle du local technique et du local des boules

Réunion de Mme le maire

☞ A.G du FC BRESSAN bilan comptable de la période du 1/6/22 au 31/05/2023, résultat avec un excédent de 3032.99€. Le nombre de licenciés augmente chaque année. Ils forment des jeunes éducateurs. Une question sur le SIVU : pour savoir où nous en sommes, 8 ans que ce projet est lancé. Une commune est réticente pour intégrer le SIVU. Buellas souhaite une présentation globale avant de se prononcer sur son intégration. Mme le maire précise qu'il faut que tout le monde participe à ce projet en amont, pour le mener à bien.

Compte-rendu Laura LOUVENAZ du Conseil d'école :

- Peur d'une fermeture de classe : 42 partants cm2 et 35 arrivants, donc pas de fermeture.
- Résumé des activités de l'année. Parking fini pour l'école de Montracol
- La cantine sera délocalisée dans la salle carrelée

- Personnel compliqué recherche de candidature.
- Tout le monde a bénéficié de la formation sur les gestes de secours
-

Compte-rendu Olivier Gabillet & Jean Michel Fontaine réunion SVRJ

- Suite à l'appel d'offre pour la distribution d'eau, le prochain prestataire retenu est SOGEDO au lieu d'AQUALTER. Obligation de garder le personnel.
- Prévoir d'inscrire au programme 2024 les travaux de fuites d'eau au Marmont.

Compte rendu d'Anne BORNET de l'Assemblée Générale de la MARPA

Bilan déficitaire. Un logement T2 non occupé, difficulté pour le louer, demande plutôt pour des T1.

Investissement toujours en cours, travail avec DYNACITE ce projet permettra d'augmenter le nombre de locataires, à ce jour 19 résidents. Prévision de 29 résidents à terme. Cet agrandissement serait prévu à la place du parking actuel. Clotilde FOURNIER soutien ce projet.

Compte rendu de Colette MOREL-PACLET

M. LEMONON Conseiller aux décideurs locaux des finances publiques de la DGFIP est venu en mairie le lundi 3 juillet pour faire un point de nos finances :

- notre CAF (capacité d'autofinancement) est négative.
- nos dépenses de fonctionnement doivent être maîtrisées, des dépenses imprévues (panne chaudière, absence d'agent à remplacer).
- des recettes à hauteur de 8 000€ ainsi qu'une aide financière au SIVOSS non prévues doivent être encaissées en fin d'année (aides pour les petites communes).
- l'année 2023 s'annonce cependant avec un meilleur résultat